



## Investissements

*Face aux enjeux à venir, la direction générale et le conseil d'administration élèvent la cible annuelle des investissements à hauteur de 20 millions de francs pour la période 2012-2015. Pour mémoire, la planification des années antérieures se situait à environ 15 millions.*

*Si les conséquences des orientations stratégiques proposées par le Conseil d'Etat en matière d'investissements ne sont pas clairement identifiées à ce jour, il convient néanmoins de continuer à assurer le développement technologique, le renouvellement des équipements et l'entretien des infrastructures et des bâtiments.*

*Les investissements informatiques relèvent pour l'essentiel de l'archivage numérique en imagerie médicale (RIS-PACS), du système d'information clinique (SIC), de la dictée numérique et de la gestion électronique des documents (GED) pour un montant total de 2,5 millions.*

*L'HNE – La Chaux-de-Fonds se voit octroyer 60 % de l'enveloppe globale 2012, une proportion identique dans le domaine des bâtiments et 80 % des investissements relatifs aux équipements médicaux. Cette planification intègre les premières dépenses touchant au bâtiment : construction de trois salles d'opération neuves, rénovation des unités de soins et des façades, rénovation du hall d'entrée et rénovation de la sous-station d'alimentation électrique moyenne et basse tensions. Elle comprend également le renouvellement d'un des accélérateurs linéaires de radiothérapie et l'installation d'un SPECT-CT en médecine nucléaire, pour un montant total de 4,1 millions.*

*Le site de Pourtalès bénéficie de 15 % des montants planifiés, permettant entre autres d'assurer le paiement du solde des dépenses occasionnées par l'aménagement du centre "Mère-enfant" et de financer les travaux d'amélioration de l'accueil aux urgences parallèlement à ceux d'aménagements du centre d'urgences psychiatriques.*

*10% du budget 2012 est consacré aux sites régionaux pour des projets de remplacement d'infrastructures techniques.*

*Les années à venir seront particulièrement marquées par les travaux de rénovation des bâtiments, notamment celui de La Chaux-de-Fonds, mais également par le renouvellement des équipements lourds d'imagerie médicale sur le site de Pourtalès.*

*Rappelons finalement que les immobilisations de l'Hôpital neuchâtelois peuvent se résumer en quelques chiffres : 65 millions d'équipements médicaux (d'une valeur d'acquisition supérieure à CHF 10'000.-) et 385 millions de patrimoine immobilier (valeur ECAP), soit approximativement 1/3 du patrimoine immobilier du CHUV - Hospices.*

*Francis Bécaud, directeur logistique*

## Une culture de la sécurité

La sécurité des patients occupe une part de plus en plus importante dans les préoccupations des responsables des systèmes de santé suisses et européens. Un certain nombre de connaissances scientifiques, de représentations, de règles et de valeurs sont liés étroitement avec ces préoccupations, et viennent alimenter ce que l'on peut nommer une "culture de la sécurité". Cette dernière n'est pas propre au milieu de la santé puisque des secteurs d'activités tels que l'aérospatiale, l'aviation et le nucléaire sont les premiers à avoir commencé à parler de la "culture de la sécurité". Lorsqu'un groupe humain développe une "culture de la sécurité", cela se manifeste par exemple par :

- Un engagement explicite des leaders en faveur de la sécurité
- Des projets concrets d'amélioration de la sécurité des patients
- Une atmosphère de confiance dans laquelle chacun se sent à l'aise pour notifier les erreurs ou les risques
- Un accent mis sur l'amélioration du système, plutôt que sur le blâme des individus
- Des attitudes favorisant le travail d'équipe (résolution de conflits, expression des risques perçus, contribution au processus de décision)
- Un soin apporté à la communication entre intervenants
- Un intérêt et un suivi collectif des indicateurs reflétant la performance du groupe en matière de sécurité
- Une réactivité dans la mise en place de mesures correctives après un incident.

Une enquête sur le climat de sécurité des patients a eu lieu en 2009. La Commission "Qualité clinique et sécurité des patients" (QCSP) se réjouit de voir des signes de plus en plus nombreux de développement d'une culture de la sécurité au sein des équipes de l'Hôpital neuchâtelois, pour le plus grand bien des patients.

**La commission QCSP**

## Les rendez-vous du mardi la direction générale à votre écoute

Désirant se rapprocher de vous et échanger sur vos préoccupations, la direction générale a décidé de se mettre à votre disposition un mardi par mois en fin d'après-midi, à raison de deux fois par an sur les sites aigus et une fois par an dans les CTR. Ces moments d'échange seront construits autour de vos questions, de vos préoccupations et de vos envies du moment.

Le calendrier des prochains mois est le suivant :

- mardi 24 avril et 30 octobre à La Chaux-de-Fonds
- mardi 29 mai et 27 novembre à Pourtalès
- mardi 26 juin au Val-de-Travers
- mardi 25 septembre à La Béroche
- mardi 29 janvier 2013 au Locle
- mardi 26 février 2013 à La Chrysalide
- mardi 26 mars 2013 au Val-de-Ruz

Nous vous attendons nombreux aux rendez-vous du mardi de votre choix, quel que soit votre site d'activité principal. Ils ont lieu à chaque fois entre 16h30 et 17h30 dans la **caféteria** du site.

## Tarif = Coûts ? des apparences parfois trompeuses

Depuis quelques semaines, le bruit court que l'Hôpital neuchâtelois est moins cher que ses voisins ! Pour preuve, les patients jurassiens et bernois peuvent venir se faire hospitaliser chez nous sans prendre le risque de devoir participer financièrement au coût de leur hospitalisation.

Et bien cette réalité est trompeuse. En effet, en ce début d'année 2012, les cantons ont dû édicter un "tarif de référence" permettant de déterminer ce qu'ils étaient d'accord de payer lorsqu'un de leurs ressortissants se faisait hospitaliser hors canton par convenance personnelle.

Le canton de Neuchâtel a édicté un tarif du point DRG à CHF 9'756.-, tarif qui correspond au résultat des négociations que l'HNE a menées avec les assureurs maladie. Ce tarif ne correspond pas à nos coûts, qui s'élèvent toujours à plus de CHF 11'800.- le point. Il s'agit du résultat des négociations avec nos partenaires tarifaires et le prix que les assureurs estiment économique pour les prestations que nous fournissons.

A contrario, les hôpitaux de nos cantons voisins n'ont pas tous réussi à négocier un tarif avec les assureurs maladie. L'autorité cantonale a donc dû fixer un tarif provisoire pour régler ce vide juridique. Ces tarifs seront probablement revus si les hôpitaux finissent par conclure des conventions avec les assureurs ou alors l'autorité cantonale devra fixer un tarif définitif, qui pourra faire l'objet d'un recours si les assureurs le jugent trop élevé ou si les hôpitaux le jugent trop bas !

Comme on le voit, il est plus qu'hasardeux de tirer des conclusions hâtives sur une simple comparaison de tarifs, et les coûts de l'Hôpital neuchâtelois ne sont pas retombés en-dessous de ceux de nos voisins par un simple coup de baguette magique.

Olivier Linder, directeur des finances

## Echange entre cadres et direction autour du rapport du Conseil d'Etat

La direction générale et le conseil d'administration de l'HNE ont organisé le 12 mars dernier un échange avec les membres du comité médical et les membres du comité de direction des soins. Unique thème de la rencontre : les impacts du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil concernant les options stratégiques à horizon 2017 de l'HNE (EHM).

Comme la direction s'y était engagé auprès des cadres après publication du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les options stratégiques de l'HNE à horizon 2017, un espace d'expression a été proposé aux cadres médicaux (membres du comité médical) et soignants (membres du comité de direction des soins) autour de ce sujet déterminant pour l'avenir de notre institution.

Les cadres concernés, qui ont répondu dans leur grande majorité à l'invitation qui leur a été faite, ont eu l'occasion d'exprimer librement leur avis sur le rapport, dans un état d'esprit ouvert. La direction générale a pu prendre note avec intérêt de positions parfois diverses mais toujours basées sur le vécu professionnel des participants. Les opportunités et les craintes ont également été exprimées ouvertement au cours de la réunion, enrichissant un débat que la direction entend garder interne.

## Congrès mondial des infirmières francophones l'HNE y sera !

Comme tous les deux ans le SIDIIEF, secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (dont l'Ecole La Source est un deux membres fondateurs), organise son congrès mondial et s'installe à Genève du 20 au 24 mai au centre international des conférences. La thématique de cette année est consacrée aux pratiques cliniques novatrices dans le but d'optimiser les compétences professionnelles.

De nombreux symposiums et ateliers sur la recherche infirmière, les nouvelles collaborations interprofessionnelles, le management ou encore l'examen clinique, le développement des compétences en formation initiale et continue seront organisés.

Plus de 1500 infirmières et infirmiers de l'espace francophone sont attendus.

La direction de l'HNE a trouvé important que notre institution soit représentée lors de cet évènement. Ainsi des collaborateurs, dont la directrice des soins, animeront un stand durant les 4 jours pour présenter notre institution et la positionner comme partenaire essentiel du réseau de soins suisse.

Plus d'informations sur le site  
[www.sidiief.org](http://www.sidiief.org)

## De fil en aiguille au Val-de-Travers

Jusqu'à la fin du mois d'avril 2012 vous pouvez aller admirer les travaux à l'aiguille réalisés par des infirmières, aides-soignantes et dames de ménage du site du Val-de-Travers. Une trentaine d'œuvres sont exposées dans les couloirs du 1<sup>er</sup> étage du site (CTR et service de gériatrie).

Un grand merci à Alda, Alda O., Valérie, Denise et Maïté et félicitations pour leurs magnifiques réalisations !